

COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES

Compte-rendu de la réunion du 16 février 2017 à 17h30
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

1. Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

POLE FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

2. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

POLE POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION

3. Contrat de Ville 2015/2020 - Versement de subventions aux associations (1ère programmation).

POLE CULTURE

4. Versement de la subvention 2017 à l'association TCRM-BLIDA et avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens en date du 02 juin 2016.
5. Versement de la subvention 2017 de la Ville de Metz pour le festival "Le Livre à Metz".
6. Soutien aux associations œuvrant dans le domaine des musiques.

POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

7. Saison sportive 2016/2017 : Accompagnement des clubs par la Ville.
8. Dispositif Aide au Premier Départ en Centre de Vacances.

POLE EDUCATION

9. Animation de la pause Méridienne - Projet Entr'Act.
10. Vente de matériels désaffectés.

POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

11. Restauration d'un immeuble 22 Place des Charrons : lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique.
12. Restauration d'un immeuble 22 En Nexirue : lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique.

POLE MOBILITE ET ESPACES PUBLICS

13. Réaménagement de l'entrée de la rue des Clercs - PUP avec la société Grands Magasins Galeries Lafayette.

POLE TRANSITION ENERGETIQUE ET PREVENTION DES RISQUES

14. Avenant n°1 à la convention portant sur l'utilisation des digues du lac de Madine.

POLE JURIDIQUE ET MOYENS GENERAUX

15. Déclassement et cession du garage / remise sis 40 rue des Trois Evêchés à Metz.
16. Signature d'un protocole d'accord transactionnel et cession de la maison sise 44 rue du Fort des Bordes à Metz.
17. Cession de l'immeuble sis 2/4 en Fournirue.

POLE FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

18. Etat n°1 de régularisation des décisions modificatives.
19. Créances irrécouvrables et Remises gracieuses.

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Jérémy ALDRIN, Conseiller Municipal.

- Madame Isabelle KAUCIC, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Gilbert KRAUSENER, Conseiller Délégué, membre titulaire,
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Monsieur Philippe CASIN, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Monsieur Emmanuel LEBEAU, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller Délégué, membre suppléant,

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
- Madame Elisabeth PEIFFERT, Secrétaire Général,
- Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
- Monsieur Nicolas KARMANN, Directeur du Pôle Finances, Contrôle de Gestion et Commande Publique,
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la mission Développement Durable,
- Monsieur Alexis LAMBERT, Directeur Adjoint du Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion,
- Monsieur Christian SCHNELL, Directeur du Pôle Culture,
- Madame Vanessa ROYER, Directrice du Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative,
- Madame Katherine HALLE-GUET, Directrice du Pôle Education,
- Monsieur Claude VALENTIN, Directeur du Pôle Mobilité et Espaces Publics,
- Monsieur Didier DUC, Directeur du Pôle Transition Energétique et Prévention des Risques,

- Monsieur Jean-Pascal DIER, Chef du service Travaux et Coordination des Espaces Publics,
- Monsieur Roger HAMM, Directeur du Pôle Juridiques et Moyens Généraux.

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Jean-Michel ROSSION, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Hacène LEKADIR, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre suppléant.

Monsieur Jérémy ALDRIN, Président, ouvre la séance à 17H39 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Monsieur ROGOVITZ présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

2^{ème} Point : Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

3^{ème} Point : Contrat de Ville 2015/2020 - Versement de subventions aux associations (1ère programmation).

Monsieur LAMBERT présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Monsieur ALDRIN, Madame CHAMPIGNY donne des précisions concernant le chantier de l'AGORA, dont le retard est consécutif à une défaillance du bureau d'études, membre de la maîtrise d'œuvre ; une procédure a été engagée et a mené à résilier partiellement les prestations concernées pour les confier à un autre prestataire. L'opération va reprendre son déroulement normal, sans dérapage financier. L'Autorisation de Programme votée pour l'opération est suffisante.

Monsieur CASIN souhaite avoir des précisions concernant le jugement intervenu en défaveur du CD57 s'agissant du Centre de Congrès et notamment sur l'affectation des 10 M€ attendus du CD en regard du montage financier de cette opération ; il regrette que le Conseil Municipal n'ait pas été tenu informé de cette action contentieuse menée par la SPL et souhaite qu'un débat se tienne en Conseil Municipal à ce sujet.

Avis favorable de la Commission

4^{ème} Point : Versement de la subvention 2017 à l'association TCRM-BLIDA et avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens en date du 02 juin 2016.

Monsieur SCHNELL présente le rapport.

Monsieur LEBEAU souhaite avoir des précisions concernant le projet immobilier, déplore un manque de visibilité et de clarté du budget de cette structure entre ses composantes culturelles et numériques/économiques et souhaite que des indicateurs précis soient fournis et suivis s'agissant du volet économique. Madame CHAMPIGNY confirme que le montage juridique de l'opération est inchangé par rapport aux dispositions initialement présentées aux élus messins ; le calibrage financier est en cours d'affinage précisément en raison du travail en cours sur le plan d'affaires de l'opération. La clarification budgétaire entre le volet culturel et le volet économique est en particulier l'objet de l'attente de l'ensemble des financeurs. Monsieur LEBEAU demande un report de ce point.

Avis favorable de la Commission

5^{ème} Point : Versement de la subvention 2017 de la Ville de Metz pour le festival "Le Livre à Metz".

Monsieur SCHNELL présente le rapport.

Monsieur LEBEAU relève que l'association dispose de bonnes réserves financières et souhaite en outre avoir des explications sur le poste "rémunérations intermédiaires" estimé à 116.000 € dans le BP 2017. Monsieur SCHNELL rappelle que le montant de la subvention s'inscrit dans une logique d'équilibre avec les autres partenaires, notamment la Région, et précise que les éléments d'explication seront fournis. Monsieur LEBEAU demande la diminution de la subvention proposée voire le report du point.

Avis favorable de la Commission

6^{ème} Point : Soutien aux associations œuvrant dans le domaine des musiques.

Monsieur SCHNELL présente le rapport.

Monsieur LEBEAU souhaiterait connaître le coût de gestion des subventions de faible montant (150 €) dont il suppose qu'il est supérieur au montant de la subvention, ces attributions s'apparentant selon lui à une forme de "clientélisme".

Avis favorable de la Commission

7^{ème} Point : Saison sportive 2016/2017 : Accompagnement des clubs par la Ville.

Madame ROYER présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

8^{ème} Point : Dispositif Aide au Premier Départ en Centre de Vacances.

Madame ROYER présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

9^{ème} Point : Animation de la pause Méridienne - Projet Entr'Act.

Madame HALLE-GUET présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

10^{ème} Point : Vente de matériels désaffectés.

Madame HALLE-GUET présente le rapport.

Monsieur LEBEAU pense qu'il serait préférable de faire don de ce matériel à des associations caritatives.

Avis favorable de la Commission

11^{ème} Point : Restauration d'un immeuble 22 Place des Charrons : lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Monsieur LEBEAU fait part de son incompréhension à la lecture de ce rapport, dans la mesure où il pensait que le règlement du PSMV était adopté. Monsieur DUPOUY apporte les explications relatives au calendrier de cette procédure, lourde, menée sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, qui touche cependant à sa fin. Monsieur LEBEAU souhaite connaître le détail du poste "études/honoraires" du BP 2017 et rappelle la demande faite par le Président de la Commission lors de l'examen du rapport BP 2017 où cette ligne avait fait l'objet de demandes de précisions.

Avis favorable de la Commission

12^{ème} Point : Restauration d'un immeuble 22 En Nexirue : lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Pour ce dossier comme pour le précédent, Monsieur LEBEAU souhaite connaître quels sont les promoteurs qui sont concernés au travers des SCI ou SCPI.

Avis favorable de la Commission

13^{ème} Point : Réaménagement de l'entrée de la rue des Clercs - PUP avec la société Grands Magasins Galeries Lafayette.

Monsieur VALENTIN présente le rapport.

Monsieur LEBEAU souligne la nécessité d'être vigilant sur le choix de l'entreprise et sur les obligations qui lui sont faites, compte tenu des désagréments constatés sur les travaux précédemment réalisés sur le plateau piétonnier.

Avis favorable de la Commission

14^{ème} Point : Avenant n°1 à la convention portant sur l'utilisation des digues du lac de Madine.

Monsieur DUC présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

15^{ème} Point : Déclassement et cession du garage / remise sis 40 rue des Trois Evêchés à Metz.

Monsieur HAMM présente le rapport.

Monsieur LEBEAU s'interroge sur le bien fondé de faire appel à un intermédiaire pour les cessions de patrimoine, et souhaite avoir communication de la liste complète des biens dont il est prévu la cession.

Avis favorable de la Commission

16^{ème} Point : Signature d'un protocole d'accord transactionnel et cession de la maison sise 44 rue du Fort des Bordes à Metz.

Monsieur HAMM présente le rapport.

Monsieur LEBEAU souhaite connaître le montant des frais d'avocats occasionnés par cette affaire pour la Ville.

Avis favorable de la Commission

17^{ème} Point : Cession de l'immeuble sis 2/4 en Fournirue.

Monsieur HAMM présente le rapport.

Monsieur LEBEAU demande le retrait de ce point ; il rappelle que la banque n'accordera un prêt à l'acquéreur que si les dcm sont purgées de tout recours, or Monsieur LEBEAU compte faire appel du jugement rendu à son encontre et compte en outre demander l'annulation de cette nouvelle dcm, ce qui va occasionner pour la ville de Metz de nouveaux frais d'avocat, ce

qu'il considère comme étant signe de mauvaise gestion. Il considère que le bail commercial n'est plus valide, ce à quoi il lui est répondu qu'il a été renouvelé comme le prévoit la loi.

Monsieur LEBEAU signale alors qu'il aurait pu être revalorisé (montant du loyer).

Avis favorable de la Commission

18^{ème} Point : Etat n°1 de régularisation des décisions modificatives.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

En réponse à une question de Monsieur LEBEAU, Monsieur KARMANN donne des précisions sur la diminution de la section d'investissement en faveur de la section de fonctionnement, au travers d'un compte destiné à alimenter des redéploiements de crédits, reporté de l'exercice 2016. Il est précisé en outre que ce compte représente environ 2 % du budget d'investissement, soit sensiblement moins que le plafond légal (de l'ordre de 7 à 8 %).

Avis favorable de la Commission

19^{ème} Point : Créances irrécouvrables et Remises gracieuses.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

Point d'information : Document communiqué à la Commission des Finances et des Ressources : Contrat de prêt (annexe aux Communications et décisions du Conseil Municipal du 23 février 2017).

La commission est informée de l'emprunt contracté en décembre auprès d'ARKEA BANQUE, d'un montant de 7 M€

Monsieur CASIN demande pourquoi on continue d'avoir recours au secteur bancaire alors que la ville pourrait émettre elle-même un emprunt. Monsieur KARMANN précise que cette hypothèse s'avère difficile d'une part parce que notre encours est faible et d'autre part parce que notre adhésion à l'AFL a pour effet que les banques offrent globalement de bonnes conditions.

Monsieur LEBEAU considère qu'il convient de renégocier toute la dette municipale ; Monsieur KARMANN précise que cette option a été étudiée mais se révèle peu intéressante car les emprunts pour lesquels cette démarche aurait été pertinente sont "en fin de vie" (reste essentiellement du capital) ; cette démarche de renégociation est cependant en cours pour un emprunt.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19H38.